

Rivière-Rouge, le 3 décembre 2013

Transmission par courriel (greffe@regie-energie.qc.ca) et dépôt électronique

Régie de l'Énergie
A/S Me Dubois
Tour de la Bourse
800 rue du Square Victoria, bureau 2.55
Montréal Québec H4Z 1A2

Objet : Dossier de la Régie R-3863-2013 « Demande d'autorisation du projet Lecture à distance – Phase 2 et 3 » Incompréhension de l'intervenant concernant installation sur le terrain versus le plan d'affaire du Distributeur dans les Hautes-Laurentides

Dans mes nombreux déplacements, j'ai pu recenser plusieurs routeurs IMA installés sur des poteaux d'utilités publiques dans la Vallée-de-la-Rouge, laquelle est à cheval sur la MRC d'Antoine-Labelle et la MRC des Laurentides.

L'incompréhension que j'ai c'est que présentement la Régie reçoit une demande d'Hydro-Québec Distribution pour aller de l'avant avec la phase 2 et 3, pendant ce temps, alors que la régie n'a pas encore donné son accord, des équipements sont installés dans plusieurs localités.

Si j'interprète bien le plan d'affaire du Distributeur, l'échéancier des compteurs de nouvelle génération devrait commencer au troisième trimestre de 2014. Dans les commentaires du Distributeur il est écrit : « *Les intéressées FORSAK, Communautel et CANWISP (ainsi que ACEFO et SÉ-AQLPA) sont préoccupées par la possibilité que le déploiement du réseau maillé en zone rurale, prévu principalement à la phase 3 du Projet, ne cause une pollution du spectre radio qui contraindrait les intéressées à cesser leurs activités et, ultimement, à priver la population rurale d'accès à internet.* » Le distributeur semble conclure dans cette affirmation que les zones rurales sont principalement dans la phase 3. Nous interpellons la Régie de considérer les territoires tel que la MRC d'Antoine-Labelle, laquelle héberge le bureau de Mont-Laurier qui a été identifié dans la phase du 2 du projet, comme étant une zone rurale.

Le tableau suivant montre la densité de population dans les municipalités et la ville qui constitue la Vallée-de-la-Rouge. La moyenne de densité pour l'ensemble de la Vallée-de-la-Rouge est de 6 habitants par km² ce qui nous laisse à penser que ce sont des territoires ruraux. A titre d'information, la densité de population de la MRC d'Antoine-Labelle est de 2 habitants par Km².

Municipalités	Désignation	Population	Territoire en Km ²	Densité au Km ²
La Macaza	Municipalité	1080	175.88	6
La Minerve	Municipalité	1232	328.26	4
Labelle	Municipalité	2518	216.72	12
Lac Saguay	Municipalité	464	185.29	3
L'Ascension	Municipalité	857	352.42	2
Nominigue	Municipalité	2040	360.68	6
Rivière-Rouge	Ville	4681	499.39	9

Les informations contenues dans ce tableau sont tirées du site du MAMROT :

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/> pour les populations; et,
http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/repertoire/repertoire_superficie_2013.pdf pour les superficies de chacune des municipalités.

Pour la gouverne de la Régie, notez que dans la Vallée-de-la-Rouge, il y a actuellement quatre (4) fournisseurs d'Internet sans fil dont trois (3), nous avons la certitude qu'ils utilisent la bande ISM 900Mhz.

Nous vous demandons de bien vouloir tenir compte de ces commentaires pour la suite des choses.

Veillez accepter l'expression de mes salutations les plus sincères.



Sébastien Fortin
Président
ForSAK TechnoCOM inc.
1822 Chemin Lac Marsan Ouest
Rivière-Rouge Québec J0T 1T0
info@forsak.com

Copies :

Un Québec Branché sur le monde Inc.
MAMROT
Groupe du Spectre Industrie Canada
Me Marie-Josée Hogue, HEENAN BLAIKIE